

**RENTRÉE 2019**

**SECONDE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ  
DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS**

**FICHE DE L'AVIS DE GESTION DE L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE**

La procédure générale de candidature à suivre est décrite sur la fiche d'information du bac pro Métiers de la sécurité.

**Partie à remplir par le candidat**

**Établissement(s) demandé(s) dans l'académie de Poitiers :**

Lycée Le Dolmen – Poitiers (86)

Lycée Blaise Pascal – Saint Jean d'Angély (17)

NOM (en lettres capitales) : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... G  F

NOM de la (des) personne(s) responsable(s) (*père, mère, tuteur*) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Établissement fréquenté en 2017-2018 : .....

Classe suivie : .....

**Partie à remplir par l'établissement d'origine**

Observations dans l'établissement scolaire	Très favorable (200 pts)	Favorable (100 pts)	Réservé (0 pts)	TOTAL pts
Projet de l'élève (clarté, explicitation)				
Comportement général et savoir être de l'élève				
Engagement personnel et collectif de l'élève				
<b>Engagement personnel de l'élève hors de l'établissement scolaire</b>	<b>OUI (200 pts)</b>	<b>NON (0 pts)</b>		
Jeunes sapeurs-pompiers				
Associations sportives				
Associations d'aide aux personnes				
<b>TOTAL POINTS=</b>				

Le **total général de points** indique l'**Avis de gestion** saisi par la DSDEN d'accueil dans l'application Affelnet-Lycée pour toute demande de seconde professionnelle « Métiers de la sécurité ».

[950 à 1200 pts] = avis de gestion "projet TRÈS COHÉRENT"

[450 à 900 pts] = avis de gestion "projet COHÉRENT"

[0 à 400 pts] = avis de gestion "projet PEU COHÉRENT"